



LE BROC

N° 2011-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05/07/2011

| | |
|-------------------|----|
| Nombre de Membres | |
| Effectif légal | 15 |
| En exercice | 15 |
| Présents | 11 |
| Votants | 12 |
| Vote pour | |
| | 12 |
| Vote contre | |
| | 0 |
| Abstention | |
| | 0 |

L'an deux mille onze, le 5 juillet à dix neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le BROC, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 30 juin 2011

PRESENTS : Mesdames et messieurs TORNATORE - PAILLOTET - DUJON -
ESCRIOU - HEURA - BENABEN - FASOLA - FOURNY - KAIL - LACROIX - YACOUB

REPRESENTES : M. AUDIBERT par M. TORNATORE

ABSENTES : Mmes BEUCHE - DE LA ROCCA - ROBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

SDEG

- Budget Primitif 2011 -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2011 du SDEG (Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz des Alpes-Maritimes) équilibré en recettes et dépenses :

Fonctionnement : 5 446 908.37 €

Investissement : 9 991 092.26 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu,
- PREND ACTE du budget primitif de l'exercice 2011 du SDEG

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Emile TORNATORE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 08/07/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 08/07/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.